

Coup d'envoi!

Le magazine
non censuré
de l'opposition
municipale

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 LES DEUX GROUPES D'OPPOSITION S'UNISSENT POUR UNE LISTE COMMUNE !

Depuis plusieurs mois les deux groupes d'opposition siégeant au conseil municipal de Moirans travaillent ensemble pour envisager un avenir meilleur pour Moirans et ses habitants.

Cette entente souhaitée par François FERRANTE et Gilles JULIEN pour éviter les erreurs du passé et arrêter au plus vite les incohérences de la municipalité actuelle, a donné naissance à la création de l'association « Moirans Autrement » que les déçus de Madame ZULIAN ont également rejoint.

Lundi 16 juin dernier, les adhérents et sympathisants de cette association se sont réunis afin de désigner leur tête de liste pour l'élection municipale de mars 2026.

Sans surprise, c'est Gilles Julien, seul candidat déclaré qui a recueilli l'unanimité des suffrages, scellant avec force et volonté cette nouvelle union.

Le président de l'association « Moirans Autrement », Jérôme FAGUET, lance un appel à toutes les personnes intéressées à rejoindre ce groupe dynamique afin d'œuvrer pour l'intérêt général à Moirans.

N'hésitez pas à lui faire part de vos idées par mail ou lors d'une rencontre, pour une ville plus agréable et vivante.

> **Contact : moiransautrement38430@gmail.com**



« C'est avec plaisir que je défendrai le programme que nous présenterons pour les prochaines élections municipales de mars 2026, et que nous avons commencé à élaborer ensemble au cours de nos séances de travail.

Les premiers éléments que nous avons recueillis auprès des Moirannais témoignent de l'impérieuse nécessité à remettre du bon sens au cœur de toutes les décisions politiques.

Notre ville doit faire l'objet d'un usage respectueux, d'un développement raisonné et responsable, et d'un cadre de vie sécurisé et adapté à l'épanouissement de tous.

Le mandat en cours aura laissé des traces qu'il conviendra de ne pas rendre indélébiles.

Pour cela, notre première mission sera de redonner de la confiance à tous les acteurs de notre ville, habitants, agents, associations, commerçants, institutions, ...

Si je sais et connais toute la détermination de chacun dans les séances de travail de l'association Moirans Autrement, soyez en retour assurés de ma profonde volonté de retrouver le Moirans que nous avons aimé hier et que nous aimerons demain ».

Gilles JULIEN - 07 56 87 67 78

MAISON DE LA PETITE ENFANCE : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

L'inauguration de la Maison Petite Enfance s'est déroulée le vendredi 6 juin dernier.

Ce projet, initié par l'ancienne municipalité menée par M. Gérard SIMONET, est destiné à l'usage de trois associations : la Balancelle, crèche associative moirannaise, qui occupera majoritairement le site, l'AIPE, association intercommunale pour la petite enfance gérant le relais d'assistantes maternelles et une commission Animation-formation et le Petit Pré, lieu d'accueil Enfants-Parents Moirans-Rives.

Si la majorité actuelle a largement retravaillé ce projet, Madame ZULIAN refuse d'admettre qu'en mars 2020, le projet technique était pratiquement bouclé, et que l'instruction des démarches administratives et autres demandes de subvention restaient à finaliser.

Lorsque Madame ZULIAN coupe les rubans d'inaugurations de projets qu'elle n'a pas initié, sa satisfaction devrait se limiter à des notions d'intérêt général, nous regrettons que ce ne soit pas le cas.

Cependant, la communication semble bien ficelée puisque lors de cette inauguration, personne n'a remarqué ni mentionné l'absence des dirigeants et du personnel de l'association la Balancelle.

Un boycott motivé par des rapports très tendus entre l'association et la commune.

Une convention de fonctionnement existe, un montant annuel de subvention est indiqué et des critères de revalorisation sont stipulés.

Cependant, les élus majoritaires refusent de tenir compte de l'incidence des charges à la hausse auxquelles l'association n'échappe pas et qui rendent difficile l'équilibre de son budget.

Pour mémoire, depuis 1988, ce service a toujours été correctement assuré par l'association grâce à la confiance et au soutien des municipalités successives.

« Une inauguration
sans les représentants
de la Balancelle »



Aujourd'hui, les difficultés dans la communication et les relations entre l'association et les élus rappellent les nombreux retours des personnels communaux vivant la même situation que nous avons dénoncée.

Cependant, le fonctionnement de cette crèche associative, basé sur un encadrement complémentaire entre les personnels de la crèche et les parents, qui correspond à la philosophie même de l'association, ne

semble pas du goût de cette municipalité.

Est-il besoin de rappeler que si la mairie contribue au financement de l'association, en aucun cas ce partenariat octroie à Madame la maire des droits dans les décisions administratives et fonctionnelles de l'association.

• NOTRE POSITION

- Il est primordial de maintenir un fonctionnement
- associatif pour la gestion de la petite enfance, afin
- de permettre d'éviter à la commune des dépenses
- considérables si elle devait en assurer la compétence.
- La municipalité doit s'appuyer sur le savoir-faire et
- l'expertise des associations de la petite enfance et
- intervenir en véritable partenaire collaboratif afin de
- toujours proposer un service en phase avec les besoins
- des familles.

MAJORITÉ MUNICIPALE : DES EXPLICATIONS PEU CONVAINCANTES

Dans son expression du Moirans magazine de juin les élus majoritaires évoquent des attaques personnelles et de la désinformation, précisant entre autre : « quand le changement de couleur politique intervient il est normal que des personnes ne se sentent plus en accord avec cette orientation et fassent le choix de rejoindre une collectivité qui leur convient mieux ». Afficher une telle vision des choses c'est considérer que les fonctionnaires ne sont pas capables d'exercer leur métier avec loyauté.

Nous souhaitons préciser qu'à son arrivée en 2020 Madame ZULIAN a recruté deux agents pour remplacer les postes vacants à la direction générale des services et à la direction des services techniques. Nous avons seulement dénoncé le turnover excessif puisque pour chacun des postes précités, Madame ZULIAN a dû effectuer quatre recrutements en cinq ans. Ces éléments ont largement été corroborés par M. Kader AMARI, ancien adjoint, qui a évoqué publiquement en conseil municipal des situations intolérables relatives à la gestion des agents.

C'est donc une bien piètre explication qui est fournie par cette équipe, dictée très certainement par M. Laurent RICHARD, encore inspiré par sa proche collaboration avec M. Jean-Paul TROVERO, l'ancien maire de Fontaine condamné pour favoritisme.



BUDGET 2025

DES PRÉCISIONS INSATISFAISANTES

Comme déjà évoqué, les éléments budgétaires présentés par Madame la maire lors du vote du budget 2025 mettaient directement en cause la sincérité et l'équilibre du budget.

Rappel de la situation : le chapitre 13 précise dans ses recettes un montant total de subventions d'investissement de 5 360 654 € dont 4 473 276 en provenance du Département. Contacté, le département nous a informé d'une attribution de 454 187 € pour la commune de Moirans en 2025. Nous souhaitons donc connaître la provenance de la différence, soit 4 019 089 €.

Nous avons saisi la Préfecture et interrogé Madame la maire dont voici ses explications :

« Il s'agit-là d'une mauvaise ventilation des inscriptions des subventions par le service financier.

En effet, les subventions d'investissement ont toutes été inscrites sur le chapitre 13 « subventions d'investissements rattachées aux actifs amortissables » et plus particulièrement sur le compte 1313 « Département ». Or, ces recettes de subventions auraient dû être, selon la nouvelle nomenclature comptable M57, réparties en fonction des comptes

spécifiques : 1311 « Etat et Etablissement nationaux », 1312 « Régions », 1313 « Départements ».

Loin d'assumer la situation, Madame la maire n'a pas hésité à faire porter la responsabilité de cette erreur sur les services de la ville.

Comme toute réponse insatisfaisante et en l'absence de transparence, nous avons à nouveau saisi le service de la préfecture afin de connaître les montants réels alloués en 2025 à la commune de Moirans par la Région Auvergne Rhône Alpes et l'Etat. Affaire à suivre...

• NOTRE POSITION

- Nous regrettons le manque de transparence
- dans la présentation du budget. Les élus sont
- les garants de la bonne utilisation de l'argent
- public. Le vote d'un budget ne doit jamais laisser
- de place au doute, et le caractère incomplet de
- l'explication de Madame la maire renforce notre
- sentiment.

MOIRANS AUTREMENT, UNE ASSOCIATION À VOTRE ÉCOUTE

Le regard que vous portez sur notre ville de Moirans nous intéresse :

Faites nous part de vos réflexions pour nous permettre d'enrichir notre programme afin de :

- > Maintenir et développer ce qui vous plaît
- > Supprimer ce qui vous déplaît et améliorer ce qui peut l'être
- > Apporter des idées nouvelles

N'hésitez pas à contacter l'association Moirans Autrement pour nous faire part de vos idées, pour nous rejoindre, pour nous soutenir, pour vous engager !



Moirans Autrement 64 rue de l'Eygala 38430 MOIRANS

Mail : moiransautrement38430@gmail.com -

Jérôme FAGUET 06 07 14 42 90 - Gilles JULIEN 07 56 87 67 78

SIEP : DES INVESTISSEMENTS APPRÉCIÉS PAR LES GENDARMES

François FERRANTE et Gilles JULIEN, respectivement Président et Vice-président du SIEP [Syndicat Intercommunal des Équipements Publics] dressent un premier bilan.

Au cours des trois années passées [2022 à 2024] le syndicat aura investi 220 000 € pour la réalisation de travaux d'amélioration et de sécurisation de la gendarmerie.

L'un des investissements apprécié et attendu fut l'installation de la climatisation, pour laquelle François FERRANTE et Gilles JULIEN ont pu compter sur le soutien des élus de Vourey et de Saint Jean de Moirans, qui siègent au syndicat. L'équipe de Mme ZULIAN n'était pas favorable à ces travaux, les considérant comme relevant du confort, alors qu'ils relèvent du nécessaire.

En 2025 une ombrière photovoltaïque prévue dans les investissements permettra le stationnement de 30 véhicules.

François FERRANTE et Gilles JULIEN s'accordent à dire que le respect des institutions passe aussi par la mise à disposition d'un outil de travail qui facilite la réalisation des missions.

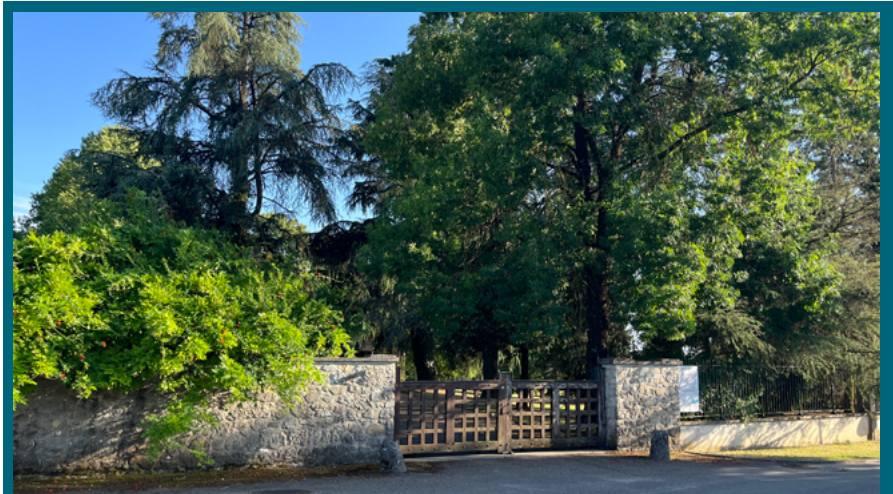


DU CÔTÉ DE LA BÉTONNISATION : NON AU PROJET IMMOBILIER DE LA MAISON PONCET !

La municipalité semble ne pas s'inquiéter du projet immobilier en cours d'instruction dont la déclaration préalable a été déposée par Isère Habitat.

Nous déplorons le manque de cohérence dans les autorisations d'urbanisme ainsi que l'absence totale d'anticipation des incidences liées aux flux de circulation dans un secteur contraint par le passage du pont du Rosey.

Nous déplorons également l'absence d'information à destination des riverains.



Aidez-nous à faire entendre notre REFUS en signant la pétition !

NOTRE POSITION

- Nous sommes favorables aux projets en cohérence avec l'habitat proche, les voiries, les réseaux, le patrimoine....
- Nous sommes contre ce projet de bétonnisation sur le terrain de la maison Poncet.



Je signe !

Dernière minute !

Nous avons appris lors du conseil municipal du 3 juillet dernier que le permis pour la construction de 71 logements et 147 places de parking avait été accordé tacitement car le dossier n'a pas été instruit dans les deux mois qui ont suivi sa dépose par le pétitionnaire.

Le service urbanisme n'a pas échappé à l'absence de personnel pour des raisons managériales que nous avons déjà largement dénoncées.

Face à la demande des riverains venus assister au conseil municipal, Madame la maire s'est engagée à s'opposer à ce dossier.



moiransautrement38430@gmail.com